

Axe 1

Un territoire bien relié, bénéficiant d'une haute intensité d'interactions



Une organisation du territoire au service de la proximité et du vivre ensemble

- Projeter le développement de chaque commune en cohérence avec son rôle dans l'organisation territoriale :
 - Affirmer le rôle stratégique du Pôle centre (Angers et 1^{ère} couronne)
 - Animer les bassins de vie par un réseau de 11 polarités d'échelle SCOT
 - Compléter le maillage par un réseau de polarités intermédiaires
 - Conforter les communes / communes déléguées et les quartiers des communes du pôle centre dans leur rôle de socles de la vie de proximité
- Organiser le maillage des équipements et services, en prenant en compte la complémentarité potentiellement offerte par le numérique

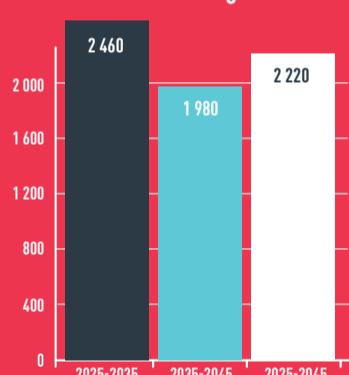


Une offre de mobilité répondant au défi de la proximité, de la transition énergétique et de l'inclusion sociale

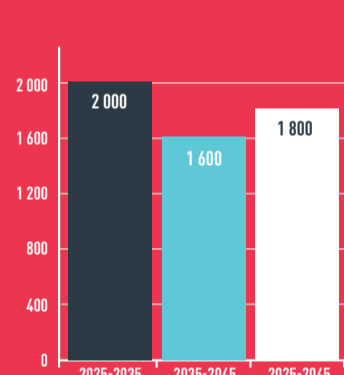
- Articuler urbanisme et mobilités durables
- Améliorer l'accessibilité du territoire depuis / vers les pôles nationaux et régionaux
- Faciliter le recours aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle

LES OBJECTIFS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS PAR INTERCOMMUNALITÉ ET PAR PÉRIODE

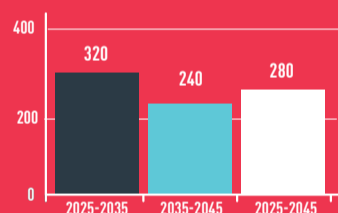
CU Pôle Métropolitain Loire Angers



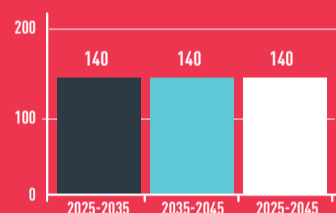
CU Angers Loire Métropole



CC Loire Layon Aubance



CC Anjou Loir et Sarthe



Une offre de logements répondant aux besoins et au défi de la transition énergétique

- Assurer l'accueil des habitants d'aujourd'hui et de demain en cohérence avec l'organisation territoriale
- Offrir des logements diversifiés garantissant la fluidité du parcours résidentiel des ménages et répondant au défi de la transition démographique
- Inscrire la réponse aux besoins de logement dans une démarche de sobriété foncière
- Améliorer les qualités d'habiter en réponse aux transitions sociétale et écologique

Une organisation territoriale au service de la proximité et du vivre ensemble

Un développement et une offre de services (équipements, commerces, mobilités...) organisés en cohérence avec le rôle de chaque commune dans l'organisation territoriale

- Affirmer le rôle stratégique du pôle centre
- Animer les bassins de vie par un réseau de polarités
- Compléter le maillage par un réseau de polarités intermédiaires
- Conforter les communes / communes déléguées dans leur rôle de socles de la vie de proximité
- Articuler le développement avec les territoires extérieurs

Améliorer l'accessibilité grand territoire du PMLA depuis les pôles nationaux et régionaux

- Aéroport Angers Marcé
- Améliorer les liaisons routières et/ou ferroviaires

Articuler urbanisme et mobilités durables

- Développer des possibilités d'accès tous modes et pour tous à toutes les strates de l'organisation territoriale
- Développer une stratégie de rabattement vers les gares

